

ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT
Société par actions simplifiée d'expertise-comptable
et de commissaires aux comptes
Au capital de 150.000 €
73, rue François Mermet

TASSIN LA DEMI -LUNE (Rhône)

431 460 336 RCS LYON

BILAN ACTIF/PASSIF - ANNEXES
(Exercice clos le 30 septembre 2024)



Certifiés conformes
Le Président

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2	
Adresse de l'entreprise 73 RUE FRANCOIS MERMET		69160 TASSIN LA DEMI LUNE	
Durée de l'exercice précédent* 1 2			
Numéro SIRET* 4 3 1 4 6 0 3 3 6 0 0 0 2 4		Néant ☐ *	
		Exercice N clos le, 3 0 0 9 2 0 2 4	
		N-1 3 0 0 9 2 0 2 3	
		Brut 1	
		Amortissements, provisions 2	
		Net 3	
		Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)		AA	
Frais d'établissement *		AB	
Frais de développement *		CX	
Concessions, brevets et droits similaires		AF	
Fonds commercial (1)		AH	
Autres immobilisations incorporelles		AJ	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL	
Terrains		AN	
Constructions		AP	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR	
Autres immobilisations corporelles		AT	
Immobilisations en cours		AV	
Avances et acomptes		AX	
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS	
Autres participations		CU	
Créances rattachées à des participations		BB	
Autres titres immobilisés		BD	
Prêts		BF	
Autres immobilisations financières*		BH	
TOTAL (II)		BJ	
Matières premières, approvisionnements		BL	
En cours de production de biens		BN	
En cours de production de services		BP	
Produits intermédiaires et finis		BR	
Marchandises		BT	
Avances et acomptes versés sur commandes		BV	
Clients et comptes rattachés (3)*		BX	
Autres créances (3)		BZ	
Capital souscrit et appelé, non versé		CB	
Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD	
Disponibilités		CF	
Charges constatées d'avance (3)*		CH	
TOTAL (III)		CJ	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW	
Primes de remboursement des obligations (V)		CM	
Ecart de conversion actif* (VI)		CN	
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	
Clause de réserve de propriété : *		(3) Part à plus d'un an : CR	
Immobilisations :		Stocks :	
		Créances :	

Désignation de l'entreprise : SAS ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :15.0....0.0.0.....)	DA	150 000	150 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	15 000	15 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	78 017	112 953
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	415 345	365 064
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	658 362	643 017
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		10 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		10 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	45 835	95 649
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	127 111	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	640 219	623 514
	Dettes fiscales et sociales	DY	591 196	462 484
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	51 894	72 890
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	616 175	412 842
	TOTAL (IV)	EC	2 072 431	1 667 379
	Ecart de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 730 793	2 320 396
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	2 068 226	1 622 387
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Le total bilan avant répartition de l'exercice est de 2 730 792.54 Euros. Le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 4 265 002.23 Euros, dégage un bénéfice de 415 344.74 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La société ARTHAUD & ASSOCIES AUDIT est entrée dans le périmètre d'intégration fiscale constitué au 01/10/2023 par la société ARTHAUD & ASSOCIES GROUP qui est à la tête du groupe fiscal.

La charge d'impôt est supportée par chaque société, comme en l'absence d'intégration fiscale, sur son résultat propre.

La charge ou le gain d'impôt sur les sociétés, généré par l'intégration fiscale, est constaté dans les comptes de la société tête de groupe, la société ARTHAUD & ASSOCIES GROUP.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles			
TOTAL	210 816		
Installations générales agencements aménagements divers	197 157		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	115 169		6 047
TOTAL	312 327		6 047
Prêts, autres immobilisations financières	1 800		
TOTAL	1 800		
TOTAL GENERAL	524 942		6 047

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles		4 390	206 426	206 426
TOTAL				
Installations générales agencements aménagements divers		6 760	190 397	190 397
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		28 638	92 578	92 578
TOTAL		35 398	282 975	282 975
Prêts, autres immobilisations financières			1 800	1 800
TOTAL			1 800	1 800
TOTAL GENERAL		39 788	491 201	491 201

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	36 356	4 000	4 390	35 966
Installations générales agencements aménagements divers	73 872	24 025	6 760	91 136
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	98 422	9 994	28 184	80 232
TOTAL	172 293	34 018	34 944	171 368
TOTAL GENERAL	208 649	38 018	39 334	207 333
Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires
				Dotations Reprises
Autres immob.incorporelles TOTAL	4 000			
Instal.générales agenc.aménag.divers	24 025			
Matériel de bureau informatique mobilier	9 994			
TOTAL	34 018			
TOTAL GENERAL	38 018			

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Autres provisions pour risques et charges	10 000		10 000		
TOTAL	10 000		10 000		

Provisions pour dépréciation	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Sur comptes clients	110 702	65 520	10 500		165 722
TOTAL	110 702	65 520	10 500		165 722
TOTAL GENERAL	120 702	65 520	20 500		165 722
Dont dotations et reprises d'exploitation		65 520	20 500		

Conformément au règlement CRC 2000-06, les provisions pour risques et charges constatent l'intégralité des risques et charges :

- résultant d'obligations existant à la clôture,
- dont il est probable qu'elle provoque une sortie de ressources au bénéfice des tiers sans contrepartie au moins équivalente.

Elles sont évaluées pour le montant correspondant à la meilleure estimation de la sortie de ressources nécessaire à l'extinction de l'obligation, en fonction des informations connues à la date d'établissement des comptes.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières		1 800		1 800
Clients douteux ou litigieux		216 393	0	216 393
Autres créances clients		1 231 207	1 231 207	
Personnel et comptes rattachés		4 600	4 600	
Impôts sur les bénéfices		123 232	123 232	
Taxe sur la valeur ajoutée		117 149	117 149	
Divers état et autres collectivités publiques		34 225	34 225	
Groupe et associés		438 724	438 724	
Débiteurs divers		34 563	34 563	
Charges constatées d'avance		33 038	33 038	
TOTAL		2 234 932	2 016 739	218 193

Etat des dettes		Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine		843	843		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine		44 992	40 787	4 205	
Fournisseurs et comptes rattachés		640 219	640 219		
Personnel et comptes rattachés		72 597	72 597		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		61 653	61 653		
Taxe sur la valeur ajoutée		247 240	247 240		
Autres impôts taxes et assimilés		9 707	9 707		
Groupe et associés		327 111	327 111		
Autres dettes		51 894	51 894		
Produits constatés d'avance		616 175	616 175		
TOTAL		2 072 431	2 068 226	4 205	
Emprunts remboursés en cours d'exercice		49 654			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	15 000			15 000

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
Fonds commercial	170 000			170 000	
Total	170 000			170 000	

Portefeuille de mandats acquis précédemment, sans nécessité de dépréciation.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

	Valeurs	Taux d'amortissement
Logiciels	36 426	33.33
Fonds commercial Caudirex	170 000	

Evaluation des immobilisations corporelles

La société ne dépassant pas deux des trois seuils suivants (total du bilan : 3 650 000 Euros, chiffre d'affaires : 7 300 000 Euros, nombre de salariés : 50) a retenu pour les immobilisations non décomposables, la durée d'usage et non la durée réelle pour calculer les plans d'amortissements.

Aucune immobilisation nécessitant une décomposition n'a été identifiée. L'application des règlements CRC 2002-10 et 2004-06 n'a en conséquence aucun impact significatif sur les comptes.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou à leur coût de production).

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Logiciels	Linéaire	3 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	3 à 4 ans
Matériel bureau & informatique	Linéaire	3 ans
Mobilier	Linéaire	4 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Néant

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.

Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Opérations à long terme

Les opérations à long terme ont été évaluées suivant la méthode de l'avancement qui tient compte du pourcentage d'avancement des travaux et comptabilisées soit en produits constatés d'avance, soit en factures à établir. Les frais financiers sont exclus.

Les pertes potentielles sur les contrats à long terme déficitaires ont été provisionnées pour leur totalité.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Evaluation des valeurs mobilières de placement

Néant

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances clients et comptes rattachés	2 520
Autres créances	67 641
Total	70 161

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	843
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	162 006
Dettes fiscales et sociales	41 242
Autres dettes	18 000
Total	222 092

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	33 038
Total	33 038
Produits constatés d'avance	Montant
Produits d'exploitation	616 175
Total	616 175

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Cadres	7
Employés	6
Total	13

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées

(PCG Art. 831-2 et Art. 832-13)

	Charges financières	Produits financiers
Total	783	13 867
Dont entreprises liées		13 867

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	508 570	92 971
Résultat exceptionnel (hors participation)	- 340	- 85
Résultat comptable (hors participation)	508 230	92 886

La société bénéficie d'un CII de 34 225 euros.

ANNEXE

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

Les engagements de retraites et assimilés sont évalués chaque année, suivant la méthode des unités de crédits projetées. Selon cette méthode, chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations, et chacune de ces unités est évaluée séparément pour obtenir l'obligation finale.

Cette obligation finale est ensuite actualisée. Ces calculs intègrent principalement :

- taux d'actualisation : 3.31 %,
- taux de rotation du personnel : faible pour les cadres, moyen pour les employés,
- âge conventionnel de départ : 64 ans,
- condition de départ : départ volontaire,
- droits acquis : convention collective de l'entreprise qui s'applique,
- taux d'augmentation des salaires (annuel) : 1.25%.

La société gère les indemnités allouées à ses salariés partant à la retraite selon un régime à prestations définies interne.

Les droits des salariés prévus par la convention collective applicable à l'entreprise ne sont pas provisionnés dans les comptes. Les indemnités de départ en retraite qui en découlent sont prises en charge lors de leur règlement.

Le montant du passif social est de 8 961 euros au 30/09/2024.